

PREMIERS PRÉPARATIFS

Les agents n'auront pas tous le temps ou les ressources nécessaires pour se préparer pleinement avant leur départ vers la mission. Il faut comprendre que le processus initial d'auto-apprentissage est un processus continu, qui commence au moment où l'affectation est annoncée et se poursuit jusqu'après votre arrivée à la mission.

Êtes-vous entré en rapport avec vos principaux correspondants ministériels?

- Directeur géographique et agent responsable;
- Directions de la politique commerciale;
- Chef de mission et votre prédécesseur;
- Autres employés canadiens se rendant à la mission.

Quelle formation avez-vous envisagée?

- Langue étrangère -- à plein temps ou à temps partiel?
- Cours professionnels :
 - Gestion, droits de la personne, affaires consulaires, rédaction de rapports d'appréciation, relations avec les médias, questions commerciales spécifiques (c.-à-d. règles du commerce international, investissement, services, profil sectoriel, etc.)

Avez-vous prévu une affectation temporaire («TD») ou bien avez-vous décidé de la reporter à plus tard au cours de votre affectation?

- Avez-vous parlé à APT? À votre direction géographique? À la mission?
- Avez-vous songé à un programme de «TD» à Ottawa?
- Êtes-vous en mesure de négocier un certain délai qui vous permettrait de penser à vos priorités et responsabilités?
- Pouvez-vous organiser une visite à votre lieu d'affectation en mai, avant votre départ définitif, à temps pour participer au cycle de planification commerciale de l'année à venir? (Rêvez-vous en technicolor?)